

Le rendez-vous de l'innovation

Le télétravail

Mars 2015

Sondage réalisé par  pour le 

publié et diffusé par



et



Publié le 27 mars 2015

Levée d'embargo le 27 Mars 2015 – 06H00

Recueil



Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les **19 et 20 mars 2015**

Echantillon



Echantillon de **1 008 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Le télétravail plébiscité

Les Français approuvent à 83% le plan national de déploiement du télétravail proposé par Manuel Valls

Notre pays accuse toujours un réel retard en matière de télétravail par rapport à nos voisins européens, notamment scandinaves très en pointe sur le sujet, ou même anglo-saxons (le télétravail y concerne depuis longtemps plus d'un salarié sur quatre). Mais les temps changent et, depuis 2006, le télétravail se développe assez rapidement dans les entreprises. Attention cependant à ne pas surestimer le poids du télétravail régulier en France. Parfois présenté à plus de 10% ou même 15% des salariés, il ne représente en fait aujourd'hui de façon durable et pérenne que 2% des salariés. C'est en tout cas ce que révèle notre enquête qui prend en compte l'ensemble des salariés Français, y compris ceux du secteur public, et surtout ceux –majoritaires- travaillant dans des PME-TPE et pas uniquement ceux travaillant dans des grands groupes, voire des entreprises du CAC 40 (auprès d'elle ce taux peut effectivement dépasser les 15%). Certes, ce pourcentage pourrait toutefois être plus important, les 2% de salariés se déclarant comme « télétravailleurs » dans notre enquête ayant, eux, une acception probablement beaucoup plus restrictive du télétravail que ne le prévoit le droit : s'ils se définissent comme tels c'est probablement qu'ils sont en télétravail régulier, voire permanent dans leurs entreprises.

Toujours est-il que le télétravail est encore assez peu répandu, alors même qu'il suscite l'enthousiasme et fait même rêver une majorité de salariés.

C'est dans ce cadre que Manuel Valls vient d'annoncer pour 2016 son « plan national de déploiement du télétravail » destiné à favoriser particulièrement son usage en zone rurale et en TPE-PME afin de favoriser la présence d'actifs dans des territoires ruraux.

Ce plan est soutenu par 83% des Français et 81% des salariés, signe d'un véritable engouement pour le télétravail et donc, d'un potentiel de développement très important de celui-ci.

D'ailleurs, six salariés Français sur dix (59%) disent souhaiter télétravailler

Autre signe de l'attente de l'opinion s'agissant du télétravail, et explication probable de ce bon accueil du plan Valls à ce sujet : 59% des salariés Français nous disent souhaiter pouvoir faire du télétravail dans leur entreprise.

Près d'un salarié sur trois (31%) aimerait même être en télétravail toute la semaine ou au moins plusieurs jours par semaine. Les autres adeptes potentiels envisagent plutôt le télétravail plus ponctuellement, en y consacrant un jour de temps en temps.

Finalement, seule une minorité de salariés (39%) n'aimerait pas être en télétravail.

La sociologie des télétravailleurs potentiels est évidemment typée : 63% des habitants de l'agglomération parisienne et 71% des cadres aimeraient être en télétravail.

Principaux avantages perçus du télétravail selon les Français : il apporterait un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle et permettrait de perdre moins de temps en transports

Ce qui séduit le plus les Français, comme les salariés, dans le télétravail est clairement le gain qu'ils en escomptent en terme d'équilibre vie privée – vie professionnelle (48%) et à un niveau équivalent (47%) son corollaire, en terme de temps gagné ou plutôt non-perdu dans les transports.

Suivent comme autres avantages perçus « les économies financières ainsi réalisées, notamment sur les transports » (35%) ou la nourriture (à domicile plutôt qu'au restaurant ou à la cantine) et « la possibilité de disposer d'une meilleure qualité de vie en habitant ailleurs que dans les centres économiques » (30%), fameux rêve du changement de vie rendu possible par un télétravail absolu ou presque (100% de son temps ou au moins $\frac{3}{4}$ de son temps).

Finalement, le dernier avantage perçu du télétravail, arrivant loin derrière tous les autres avantages est l'avantage qu'il procurerait sur l'efficacité professionnelle des salariés. Il est cité par seulement 17% des Français.

Pour les Français, le principal obstacle au télétravail provient du manque de confiance des patrons à l'égard de leurs salariés

Parmi tous les obstacles possibles au développement du télétravail, les Français (53%) comme les salariés (52%) pointent prioritairement « le manque de confiance global à l'égard des salariés dès lors que l'entreprise ne peut pas vérifier heure par heure à quoi ils consacrent leur travail ».

Cette raison est bien plus souvent avancée, que celle consistant à penser que ceci s'expliquerait par une impossibilité matérielle de ces entreprises à permettre le télétravail « de par la nature de leur métiers ». Seulement 41% des Français et 38% des salariés avancent cette raison purement objective ou rationnelle.

Une autre raison, soulignant l'incapacité psychologique du management à accepter dans son principe le télétravail est aussi clairement énoncée : plus d'un quart des Français (26%) comme des salariés (28%) dit qu'il s'explique carrément par « un refus de principe de la direction de ces entreprises ».

Moins sévères, faisant encore porter la faute sur la hiérarchie, un autre quart des salariés (23%) comme des Français (26%) exprime l'idée d'une « incapacité de la hiérarchie intermédiaire des entreprises à s'organiser » dans un tel cadre.

Enfin, très minoritaires, seulement 22% des Français comme des salariés pensent que les freins au télétravail s'expliquent par les trop lourds investissements qu'il impliquerait pour les entreprises.

Bref, si les mentalités des dirigeants changeaient, les Français comme les salariés sont persuadés que le recours au télétravail pourrait très largement se développer.

Sans doute est-ce là un axe à creuser ...

*Gaël Sliman, Président d'Odoxa
@gaelsliman*

Le télétravail : une réponse aux défis écologiques et sociétaux

Les outils numériques liés au télétravail sont également des outils anti-pollution et de dialogue social. Les Français souhaitent les utiliser de plus en plus massivement.

A l'heure où des régions de France connaissent des pics de pollutions, une réalité refait surface : chaque Français émet plusieurs tonnes de CO₂ par an en se déplaçant. Les déplacements professionnels y contribuent pour une part non négligeable. Au-delà de la problématique climatique, le confort des salariés est mis à mal par la lourdeur des temps de déplacements, temps subis et non choisis, devenus encore plus difficiles à accepter à l'heure de la révolution numérique de notre société.

Le télétravail et les outils numériques qui l'accompagnent constituent en effet l'une des réponses à ces désagréments écologiques et sociétaux.

Les outils permettant le travail à distance sont aujourd'hui matures : accès à son poste de travail à distance, outils collaboratifs, messageries instantanées, réseaux sociaux, conférences audio et vidéos... Ils constituent autant de solutions disponibles.

De l'aménagement du territoire à l'accès à l'emploi

Ces outils ont un effet démultiplicateur : le gain de temps sur les déplacements devient un gain de productivité pour l'entreprise et un gain de qualité de vie pour le salarié. Ils permettent le dialogue entre les employeurs et les salariés, les uns y trouvant un moyen de donner un avantage différenciant à leur personnel ; les autres y voyant un avantage dans le confort de travail et une autonomie renforcée. Valeurs essentielles pour les jeunes générations... ainsi que pour les moins jeunes.

Dans certains secteurs, des départements entiers d'entreprises, localisés dans des pays différents, travaillent et communiquent ensemble en temps réel. Cette manière de travailler est d'ailleurs acceptée sans difficulté par les clients, preuve de la maturité de l'univers professionnel.

Il est à noter que le télétravail peut même devenir un outil d'aménagement du territoire puisqu'il permet à des actifs de peupler des régions moins favorisées. Il s'avère aussi être un outil d'intégration potentiel pour des personnes à mobilité réduite, par exemple.

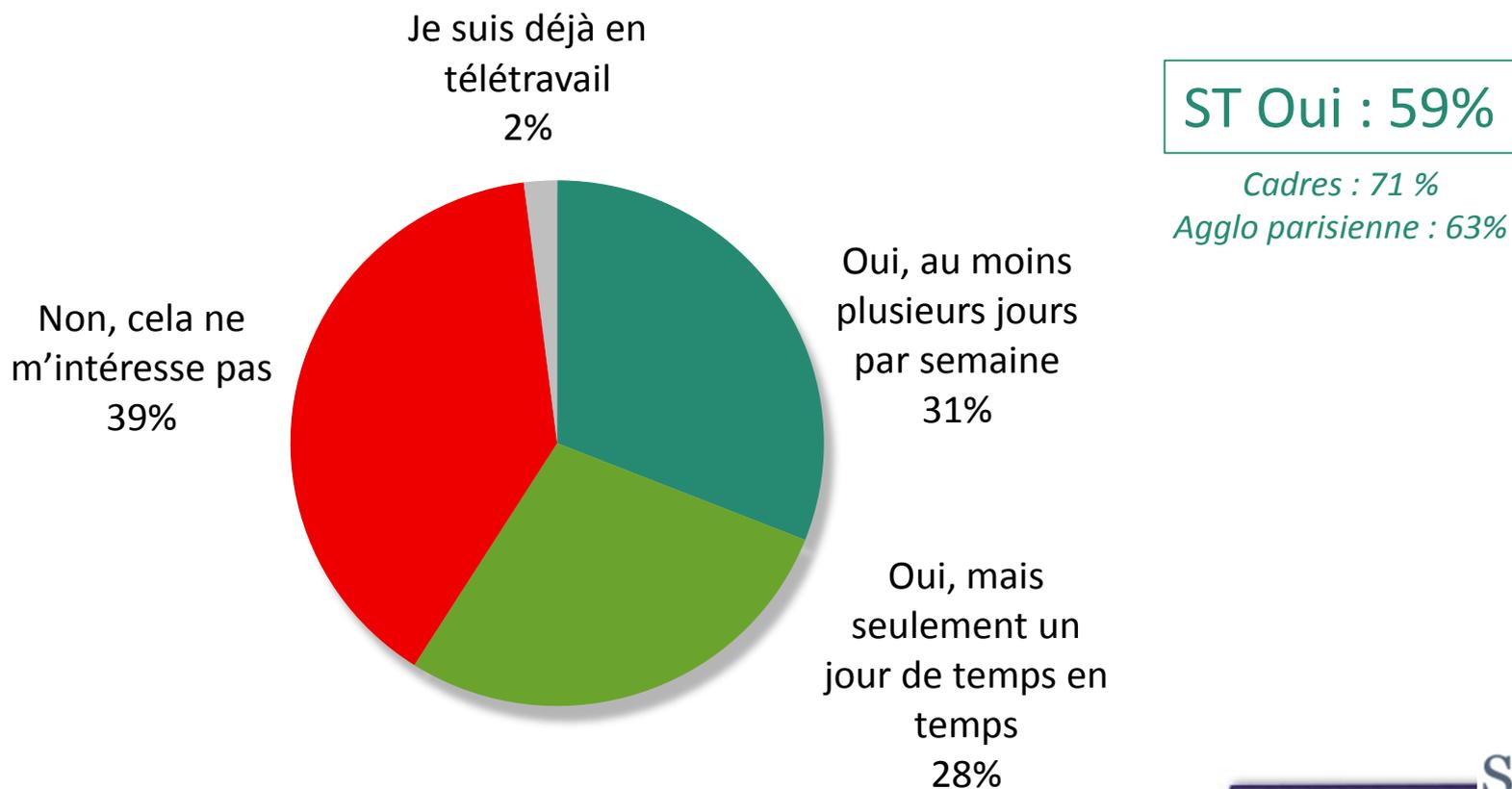
Si le télétravail semble parfois éloigné des réflexes managériaux français, il serait vraiment dommageable de ne pas dépasser les freins éventuels qu'il suscite et de ne pas bénéficier de l'opportunité qu'il représente pour concilier vie privée et vie professionnelle.

Muriel Barnéoud
Présidente du Collège éditeurs de Syntec Numérique

Souhait de faire du télétravail

Si votre entreprise vous le permettait, souhaiteriez-vous faire du télétravail ?

Base : Aux salariés



Les avantages du télétravail pour un salarié

Selon vous, quels sont les deux principaux avantages du télétravail pour un salarié ?

- Deux réponses possibles -

Salariés

Avoir un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle

48%

48%

Perdre moins de temps dans les transports

47%

46%

Faire des économies sur les transports, la nourriture...

35%

36%

Disposer d'une meilleure qualité de vie en habitant ailleurs
que dans les centres économiques

30%

22%

Gagner en efficacité dans son travail car on travaille mieux
seul

17%

20%

(NSP)

1%

Les obstacles au télétravail

Selon vous quelles sont les principales raisons qui expliquent que certaines entreprises ne souhaitent pas développer le télétravail. Selon vous s'agit-il avant tout ...



Approbation du « plan national de déploiement du télétravail » annoncé par Manuel Valls

Manuel Valls a annoncé, pour 2016, un « plan national de déploiement du télétravail » destiné à favoriser la présence d'actifs dans des territoires ruraux. Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la mise en place de ce plan ?

ST Opposé
16%

ST Favorable
83%

Salariés : 81 %

